

Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Commune de Saint-Gervais-sur-Roubion

Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires

Plan édité le: 11-01-2019

Service Aménagement du Territoire et Risques

Echelle: 1:6 250

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

- A4: Canalisation des eaux - Servitudes consistant à assurer l'écoulement des eaux d'infiltration domestiques ou agricoles dans l'empierrement de ces cours d'eau.
- AS1: Servitudes résultant de l'établissement de périmètres de protection des eaux publiques et minérales - protection immédiate.
- AS1: Servitudes résultant de l'établissement de périmètres de protection des eaux publiques et minérales - protection rapprochée A.
- AS1: Servitudes résultant de l'établissement de périmètres de protection des eaux publiques et minérales - protection rapprochée B.
- AS1: Servitudes résultant de l'établissement de périmètres de protection des eaux publiques et minérales - protection éloignée.
- TMD: Servitudes relatives à la réalisation des ouvrages autour des conduites de transport de fluides dangereux.
- AC1: Monument Historique
-
-

Limites administratives

-
-

Saint-Gervais-sur-Roubion

Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Réf.	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEPEM	Le Vieuxmon - Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables.	Arrêté préfectoral	5223	02-12-1986	Création
A4	DDT de la Drôme - SEPEM	Le Roubion - Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables.	Arrêté préfectoral	5223	02-12-1986	Création
AS1	ASIS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Périmètre sanitaire de captage des Roubions sur la commune de Saint-Gervais-sur-Roubion.	Arrêté préfectoral	2015005-0018	05-01-2015	Création
I3	GRF Cote d'Azur Rhône Méditerranée	Autorisation FOS SUR MER - TERRESAIME	Arrêté	Inconnu	20-03-2018	Création
TMD	Sac de France - Servitudes d'utilité publique	Servitudes pour la réalisation des ouvrages autour de l'ouvrage de captage du Roubion.	Arrêté préfectoral	6-2016-12-02-01	02-12-2016	Création

